

Questions orales

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, je proteste énergiquement contre le préambule de la question du député. Dans le cas qu'il expose, le gouvernement n'a jamais refusé de négocier de bonne foi. Les membres du syndicat ont quitté le travail illégalement et nous avons demandé une injonction pour contrer leur action.

ON DEMANDE LA REPRISSE DES NÉGOCIATIONS

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, si le ministre désire éviter les conflits de travail dans les quatre ministères et s'il n'est pas prêt à accepter le rapport du conciliateur qui a été accepté à contrecœur par les syndicats, retournera-t-il au moins à la table des négociations pour présenter de nouvelles offres, ce qu'il n'a pas fait depuis six mois, afin de tenter d'en arriver à un règlement quelconque?

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, le député parle de bonnes relations de travail. Je voudrais tout simplement lui faire savoir qu'au cours des quelques derniers mois, nous avons réussi à signer, sans interruption de travail, 64 conventions collectives touchant 159,307 employés de la Fonction publique et prévoyant des augmentations salariales moyennes de 3.53 p. 100 pour trois ans.

Des voix: Bravo!

M. de Cotret: Cela représente 82.29 p. 100 de tous les fonctionnaires syndiqués. Nous faisons tout en notre pouvoir pour négocier de bons règlements où le public, le gouvernement et les employés y trouvent leur compte, ce que nous réussissons à merveille.

* * *

[Français]

LES TEXTILES ET LE VÊTEMENT

LA PRÉSUMÉE FAÇON DE PROCÉDER DE LA ROUMANIE AU SUJET DES QUOTAS DES CATÉGORIES D'IMPORTATION NUMÉRIQUE

M. Jean-Guy Guilbault (Drummond): Monsieur le Président, je désire poser une question à la ministre d'État (Finances).

Certaines industries du Québec me font part que la Roumanie contourne des quotas des catégories d'importation numérique et sature le marché canadien de ses vêtements, notamment de paletots d'hiver et d'automne, au lieu de pyjamas et d'imperméables, et ainsi de suite.

Le ministre entend-il s'enquérir de cette situation auprès de Douanes Canada afin de corriger, le cas échéant, l'application des tarifs imposés aux textiles importés?

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, je comprends que ce sujet doit être porté à l'attention de mon collègue, le ministre du Commerce extérieur. Et je crois aussi qu'il l'étudie présentement.

Je veux dire aussi que les importations en provenance de la Roumanie ne représentent actuellement que 1 p. 100 des importations de vêtements.

L'INDUSTRIE

ON DEMANDE QUAND LE GOUVERNEMENT ANNONCERA DES MESURES VISANT À ÉVITER LA FERMETURE D'USINES DANS L'EST DE MONTRÉAL ET À CRÉER PLUS D'EMPLOIS

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, je désire poser ma question au président du Conseil du Trésor et ministre responsable du comité ministériel de la région de Montréal.

Lundi dernier, le Comité de survie se réunissait, et tout le monde est unanime pour dire que le gouvernement fédéral n'a rien fait pour éviter... et sauver des emplois dans l'Est de Montréal, et la *Canadian Vickers Limited* effectuait 175 mises à pied.

Le ministre peut-il nous dire quand il annoncera des mesures concrètes afin d'éviter la fermeture d'usines dans l'est de Montréal et créer plus d'emplois? Deuxièmement, est-ce que le Comité consultatif lui a soumis un rapport?

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, il me fait plaisir de répondre à mon honorable collègue. A sa deuxième question: certainement que le Comité consultatif nous a déjà soumis un rapport préliminaire en temps record, au fait, à peine un mois après qu'il eût été constitué. De plus, le Comité consultatif doit soumettre au comité ministériel un deuxième rapport vendredi de la semaine prochaine.

En ce qui concerne les mesures, je signalerai à l'honorable député que l'on a déjà annoncé un bon nombre de mesures pour aider l'économie et le développement de Montréal. Certaines de ces mesures, d'ailleurs, ont été recommandées par le Comité consultatif.

ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT RENDRA PUBLICS LES RAPPORTS PRÉSENTÉS PAR LE COMITÉ CONSULTATIF

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, le ministre n'a pas répondu en ce qui concerne les actions précises pour l'est de Montréal qui se détériore.

Est-ce que le ministre peut nous dire s'il rendra publics les rapports qui ont été soumis par le Comité consultatif, et si dans le rapport du Comité consultatif il y a des recommandations précises pour aider l'est de Montréal?

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, étant donné que le but de l'exercice est de redonner à Montréal sa vigueur économique qu'il a malheureusement perdu sous l'ancien gouvernement, il est bien entendu que les recommandations appropriées qui nous sont faites par le Comité consultatif seront rendues publiques. Elles seront annoncées dans les plus brefs délais possibles, et Montréal pourra bénéficier d'un gouvernement qui se penche sur le problème du développement économique, sur le problème de l'avenir économique de Montréal et de ses citoyens.